



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 16 SEPTEMBRE 2024**

Procès-verbal de la 6e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 16 septembre 2024, à 19h00, au bureau d'Arrondissement Des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Hélène Langlois	Vice-présidente
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur
André Garon	Administrateur

ABSENCES :

M. Pierre-Alexandre Fournier - Administrateur

INVITÉ(E)S :

Aucun

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alicia Despins	Conseillère – District de Duberger et Les Rivières
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Deux (2) citoyens(nes) assistent à l'assemblée.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour. 19 h 01
3. Période de la conseillère municipale. 19 h 05
4. Période de questions ou commentaires des citoyens. 19 h 15
5. Enjeux de quartier 19 h 30
 - 5.1 Bilan de l'activité du 7 septembre 2024 (angles morts).
 - 5.2 Notre visibilité lors d'activités publiques.
 - 5.3 Projet de résolution sur la Stratégie en sécurité routière 2025-29
 - 5.4 Projet de résolution sur la mobilité (détails à venir)
 - 5.5 Demande de projet en sécurité routière pour 2025
6. Comités et états d'avancement 20 h 00
 - 6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)
 - 6.2 Conseils d'établissement scolaires (Nicole)
 - 6.3 Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)
 - 6.4 Projet Aînés – Distribution (Jacynthe)
 - 6.5 Projet SSR 2024 – Finaliser le rapport de reddition de compte (Nicole)
 - 6.6 Réflexion pour le P.U.M.
 - 6.7 Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL, PAF)
7. Fonctionnement 20 h 30
 - 7.1 Adoption du procès-verbal du 17 juin 2024.
 - 7.2 Paiement des services de secrétariat.
 - 7.3 Solde bancaire au 16 septembre 2024.
 - 7.4 Remboursement dépenses d'impression (Nicole).
 - 7.5 Paiement de factures pour SSR 2024
8. Varia. 21 h 00
9. Levée de l'assemblée 21 h 10

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la présente assemblée en présentiel.

Mme Laveau donne une rétroaction sur l'activité de reconnaissance des Conseils de quartier à la Ville de Québec. Nicole Laveau et Jacynthe Fortin ont reçu un certificat de reconnaissance pour leurs années de bénévolat au sein du Conseil de quartier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 5 – Enjeux de quartier

- 5.6 – Comité « Image de marque » des conseils de quartier.
- 5.7 – Participation à la radio CKIA FM 88.3 planifiée pour le 4 juin 2025 pour le Conseil de quartier de Vanier.

SUR UNE PROPOSITION DE MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins souligne deux sujets :

- Événements de loisir dans Vanier.
- Rétroaction sur l'atelier sur le corridor Vélo Cité sur le boulevard Wilfrid-Hamel.

Concernant le plan pour le parc Beaucage, Mme Laveau demande à quelle date les travaux seront terminés. Mme Despins précise que l'appel d'offre a eu lieu à la fin d'août et les travaux vont commencer prochainement. Pour le réaménagement, la date de fin reste à déterminer. Les travaux ne seront pas terminés avant l'hiver et seront repoussés au printemps 2025. Mme Despins fournira des informations à ce sujet à la prochaine assemblée ordinaire d'octobre.

Concernant les travaux au niveau de la rue Soumande et du Super C, M. Mathieu Forget mentionne que le dossier évoluera durant la période hivernale. M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il serait intéressant que le Conseil de quartier soit consulté sur le stationnement et autres aménagements.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucune question ou commentaire n'a été apporté.

5. ENJEUX DE QUARTIER

5.1 – Bilan de l'activité du 7 septembre 2024 (angles morts)

Les administrateurs ci-dessous ont participé à l'activité du 7 septembre :

- Pierre-Alexandre Fournier
- Jean-Noël Ouisse
- Hélène Langlois
- Jacynthe Fortin
- Nicole Laveau

Le Conseil de quartier a retenu les services de deux fournisseurs pour cet événement.

- M. Nelson Boisvert, photographe.
- M. Michel Meunier – Acquis Route Technologies

À la suite de la tenue de l'événement, les administrateurs apportent les commentaires suivants :

- La visibilité du Conseil de quartier n'était pas adéquate. Une petite table a été installée à côté du camion. La tenue du sondage a été difficile, car il aurait dû être ciblé pour les résidents de Vanier.
- La musique était trop forte.
- L'ambiance était bonne.
- Environ 50 sondages ont été remis à M. Roger Thibeault.
- Cette activité peut donner un aperçu de l'opinion des gens qui sont dans l'arrondissement du quartier. Il sera peut-être possible de voir la tendance.
- Le Conseil de quartier a déjà reçu une partie des photos de l'événement. M. Jean-Noël Ouisse précise qu'il y a environ 150 photos. Il les fera parvenir aux administrateurs par WeTransfer. Il ne faut pas partager les photos sans autorisation.
- Mme Laveau mentionne que ces photos peuvent être utilisées pour faire des rappels sur les angles morts. Au printemps 2024, les jeunes des 2 écoles primaires du quartier ont été sensibilisés.
- L'activité a permis de rendre hommage aux policiers et pompiers, ainsi que la sensibilisation du public aux angles morts.
- M. André Garon mentionne qu'il serait approprié de faire parvenir des photos significatives aux écoles.
- M. Mathieu Forget mentionne que la direction de Fleur-de-Lys fut très satisfaite de l'activité. Tous les services publics furent orientés vers la sécurité publique et le service aux citoyens. Les participants ont vu l'activité comme un ensemble homogène. Tout était complémentaire. Les ambulanciers, les pompiers, les policiers et la police militaire. Cette activité pourrait se tenir de façon annuelle, car il est important qu'elle soit répétée. La Ville possède d'autres engins comportant les mêmes patrons d'angles morts. Un tel événement pourra se planifier à l'avance et à la suite du succès de cette année, il peut prendre la forme d'un rendez-vous annuel. Le stationnement et la traverse pour piétons furent bien gérés. Cependant, le fournisseur a oublié de livrer les toilettes chimiques qui avaient été réservées.

- Les contrôleurs routiers de la SAAQ furent en retard pour installer les tapis rouges. Mais le tout a été bien géré.
- Mme Laveau produira le rapport de reddition requis par la Ville.

5.2 – Notre visibilité lors d’activités publiques

Mme Jacynthe Fortin mentionne que le Conseil de quartier devrait être plus visible lors d’activités publiques. Il faudrait avoir un chapiteau et une banderole qui seraient installés dans un endroit plus passant.

Mme Laveau a tenté d’avoir de l’information de la part de Trudel Alliance pour l’obtention d’un petit chapiteau, mais malgré une réponse affirmative, elle ne l’a pas obtenu. Il était trop tard pour faire une demande à la Ville. Également, la Ville n’avait plus de matériel publicitaire disponible.

M. Pierre-Marc Doucet suggère d’attendre les résultats du comité de « l’image de marque » des conseils de quartier avant de prendre quelque décision que ce soit pour produire une nouvelle banderole. Il y aurait toujours la possibilité de produire des macarons ou des polos. Il effectuera une **recherche** auprès de fournisseurs à ce sujet.

Même si la visibilité du conseil de quartier n’a pas été optimale, Mme Laveau mentionne qu’il est toujours possible d’apporter des améliorations. Mme Alexandra Mauger suggère au Conseil de quartier de rédiger une résolution pour que la Ville puisse produire des banderoles, ce qui permettrait de réduire les coûts. M. Pierre-Marc Doucet rédigera une résolution à cet effet pour la prochaine assemblée ordinaire d’octobre.

5.3 – Projet de résolution sur la Stratégie en sécurité routière 2025-29

M. Roger Thibeault fait la lecture de la résolution qui est proposée.

Concernant la sécurité autour des chantiers de construction, sur la rue Monseigneur Plessis, le bureau INFO-CHANTIER a été déployé et il était possible d’appeler directement à la Ville.

M. Thibeault mentionne que, de manière générale, les entrepreneurs ne font pas attention pour la sécurité des gens autour. La Ville doit s’assurer que les chantiers soient installés de façon sécuritaire.

Mme Mauger précise qu’il y a eu des affiches ainsi qu’un dépliant qui a été distribué aux résidents. Une personne se rend discuter avec les entrepreneurs pour trouver des solutions, des mesures de cohabitation, de corridor de sécurité, de circulation à vélo et apporter des améliorations. Cependant, le bureau INFO-CHANTIER n’est pas suffisamment connu auprès de la population.

Un citoyen mentionne que des mesures de sensibilisations doivent être ajoutées dans l'appel d'offre. Quand ces dispositions sont inscrites dans l'appel d'offre, il faut absolument qu'un suivi soit fait par un inspecteur de la Ville.

24-CA-042 - Proposition de résolution sur la Stratégie de sécurité routière 2025-29

Considérant que la Ville de Québec, avec sa Stratégie de sécurité routière 2020-2024, avait identifié la vitesse, la courtoisie, la sécurité dans les artères et autour des écoles comme étant les principaux enjeux à relever;

Considérant que la Ville de Québec perçoit deux nouveaux enjeux à traiter en priorité pour la prochaine Stratégie, à savoir :

- Le partage de la route
- La perte des capacités perceptives;

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBEAULT IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que :

1. Le Conseil de quartier de Vanier **recommande** favorablement ces deux enjeux.
2. Le Conseil de quartier de Vanier a aussi identifié d'autres points qui devraient être priorisés dans la « Stratégie de sécurité routière 2025-29 ». Certains de ces points recourent ou rappellent les points mentionnés plus haut, mais nous croyons nécessaire de préciser et renforcer encore plus les interventions sur ces sujets, ce qui permettra d'agir plus efficacement.

a) Traverse de piétons

Dans Vanier, le vieillissement de la population, la multiplication des résidences pour personnes âgées ainsi que l'accroissement de la population obligent une réévaluation du temps pour traverser les intersections ainsi que l'identification claire des traverses, incluant la localisation de signaux lumineux indiquant les traverses (ex : Boul. Hamel).

L'augmentation des temps de traverse doit s'accélérer afin de répondre aux besoins de sécurité des habitants du quartiers.

b) Circulation autour des chantiers de construction

La signalisation déficiente et le mauvais signalement des alternatives de déplacement constituent un danger pour les piétons et cyclistes, qui se retrouvent sans indication claire quant au chemin à utiliser et peuvent se retrouver au beau milieu d'un chantier avec tous les dangers que cela suppose. La Ville doit s'assurer que des instructions spécifiques à cette fin soient inscrites dans les appels d'offres et qu'elle en fasse un suivi. Faire connaître Info-Chantiers de la Ville de Québec auprès des résidents à proximité de travaux.

- c) Civisme
Autant de la part des automobilistes que des cyclistes, quadriporteurs, triporteurs et piétons, nous constatons une dégradation du comportement qui entraîne une frustration de chacun des membres des groupes concernés. La sensibilisation aux responsabilités ainsi que des droits et devoirs de chacun doivent être mis de l'avant pour une utilisation harmonieuse des routes, pistes cyclables et trottoirs.
- d) Mobilier urbain
L'ajout de mobilier urbain, principalement de bancs, doit être encouragé aux intersections ainsi que le long des axes de déplacement piétonnier. Prendre en considération les distances qui permettent aux personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement d'avoir des endroits de répit.
- e) Vitesse
La vitesse de déplacement constitue un enjeu majeur et renforcer le respect des limites de vitesse doit être une priorité. La mise en place de moyens de contrôle et de renforcement des nouvelles limites de vitesse doit être déployée.
- f) Montant de la subvention pour de petits projets de sensibilisation
Nous croyons pertinent que le montant de \$3000 maximum soit haussé à \$5000 pour permettre aux conseils de quartier et aux conseils d'établissement scolaires d'élaborer des projets avec plus de substance.

ADOPTÉ

5.4 – Projet de résolution sur la mobilité (détails à venir)

M. André Garon mentionne que nous étions un certain nombre de membres des conseils de quartier lorsque le plan a été proposé. Quelle est la réception qui fut faite par les membres qui étaient présents?

M. Roger Thibeault a eu l'impression que rien de significatif n'a été présenté. On a montré un petit dessin très embryonnaire du boulevard Wilfrid-Hamel. Aucune information ne fut donnée sur l'intersection Marie-de-l'Incarnation. Aucune réponse n'a été apportée.

Quand il a été demandé comment cela va se rattacher avec la piste cyclable sur la rue Marie-de-l'Incarnation et comment cela va se passer sur le boulevard Wilfrid-Hamel, aucune réponse n'a été apportée.

Mme Despins mentionne que la présentation ne portait pas sur un projet final. Le sujet fut traité en amont, avec un atelier d'échanges.

M. Thibeault demeure surpris que des architectes paysagistes et des ingénieurs viennent voir les membres des conseils de quartier pour savoir comme cela va se rattacher aux pistes cyclables et

qu'ils nous disent qu'ils ne le savent pas. Mme Despins précise à nouveau que le projet n'est pas finalisé. Il s'agit d'un atelier d'échange au début du projet; il s'agit de la première étape. Il y aura une deuxième présentation.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que ce projet, qui portera sur 1.2 km sur le boulevard Wilfrid-Hamel, va hypothéquer tout le reste du boulevard. C'est très restrictif. Si on veut quelque chose de plus ambitieux, global et plus intéressant, il est temps de le faire puisque le projet s'étalera jusqu'en 2026. Le reste se fera plus tard. C'est une volonté de connecter les corridors Vélo Cité et on oublie tout le reste. Il faut prévoir le projet d'une façon globale. Il faut que tout soit inclus, comme l'accès au Grand-Marché.

Le projet ne fut pas présenté dans l'image globale de la mobilité. Mme Despins est déçue que cette présentation n'a pas été bien perçue. M. Jean-Noël Ouisse comprend tout à fait qu'on veut connecter les corridors Vélo Cité. Mais ce faisant, on oublie le reste. Le boulevard Wilfrid-Hamel doit être vu dans sa globalité.

M. Pierre-Marc Doucet fait remarquer que la piste cyclable n'est pas très large sur la rue Hochelaga, à Sainte-Foy. Il ne s'agit pas d'un modèle à reproduire sur le boulevard Wilfrid-Hamel. Si on prend le projet et qu'on le sort de son contexte, il s'agit d'un très beau projet. Mais si on essaie de l'intégrer dans l'ensemble, il devient problématique. Comme il sera intégré dans le corridor cyclable qui est en train de se développer sur la rue Marie de l'Incarnation, comment se fera le lien entre les deux?

Mme Alexandra Mauger précise que l'équipe de la Ville était présente pour entendre les recommandations des citoyens et que la rencontre fut profitable.

M. André Garon précise qu'il serait important, dans ce type de projet, d'avoir un aperçu encore plus global. Il a mentionné à M. Pierre-Luc Lachance que sur le boulevard Wilfrid-Hamel, entre la rue Monseigneur-Plessis et le Grand Marché, un trottoir d'environ 12 pieds de largeur a été construit. Ce n'est pas une piste cyclable, mais les cyclistes passent rapidement et quand on marche, on ne sait pas de quel côté ils arrivent. Lorsqu'il a demandé à M. Lachance si quelque chose pouvait être fait, sa réponse fut « *de travailler sur le réseau cyclable quand d'autres travaux doivent être faits. Cette infrastructure ne sera pas touchée, s'il n'y a pas d'autres travaux à faire. Cela devrait être fait dans 10 ans.* »

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il est content que la Ville soit venue présenter le projet. S'il s'agit d'un avant-projet, cela démontre la pertinence de travailler sur ce dossier depuis un an. C'est le moment d'y travailler. Les membres ne s'attendaient pas à obtenir les réponses sur tous les points, mais c'est bien que la Ville prenne en compte les soins des résidents. Cela démontre que notre comité a bien sa place. Cette présentation va amener des éléments pour le comité.

Mme Mauger mentionne qu'il y aura des rencontres à venir avec des parties prenantes. L'équipe de la Ville a fourni des efforts importants pour chercher toutes les résolutions adoptées par le Conseil de quartier de Vanier.

Le Conseil de quartier réfléchit et travaille sur ce dossier. Le Conseil de quartier de Vanier démontrera un sérieux sur ce projet par la présentation d'un document.

Mme Nicole Laveau mentionne qu'il intéresse le Conseil de quartier et qu'il mérite d'être mis au défi. Elle s'est sentie ignorée par la Ville au niveau du Conseil de quartier et il n'était pas possible de faire une résolution. Parfois, la Ville présente un projet final, et il n'y a plus de temps pour la consultation. Ce n'est pas à ce moment que le Conseil de quartier veut être entendu.

24-CA-043 - Demande de rencontre avec des professionnels de la Ville.

Considérant que le 5 septembre 2024, un atelier d'échange s'est tenu au Bureau d'Arrondissement Des Rivières pour une éventuelle configuration de piste cyclable le long du Boul. W.-Hamel, entre les rues Marie-de-l'Incarnation et du Boul. Père-Lelièvre;

Considérant qu'il y avait plusieurs personnes qui provenaient des quartiers voisins;

Considérant que les administrateurs du Conseil de quartier de Vanier n'ont pas pu déposer une résolution à ce sujet, puisque nous ne connaissons pas le « plan » de la Ville;

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil de quartier de Vanier demande à la Ville de rencontrer les professionnels à ce dossier en comité plénier à l'automne 2024 afin de :

- De discuter de « notre vision à long terme » du Boul. Wilfrid-Hamel, à laquelle nous réfléchissons depuis déjà un certain temps;
- D'obtenir plus de précisions sur le plan d'aménagement sur ce segment;
- D'avoir la « vision globale de la Ville » sur l'aménagement de piste cyclable sur le Boul. W.-Hamel sur un horizon de 20 ans.

ADOPTÉ

La résolution sera transmise à M. Hervé Chapon, Ville de Québec.

5.5 – Demande de projet en sécurité routière pour 2025

Mme Nicole Laveau mentionne que les documents pour une demande de projet doivent être soumis pour le 30 novembre 2024. M. Pierre-Marc Doucet sera responsable de faire cette demande pour adoption à la prochaine assemblée ordinaire d'octobre. Le projet visera une activité « grand public ».

5.6 – Comité sur l’image de marque

À la suite du courriel du 10 septembre 2024, La Ville veut renouveler l’image de marque des conseils de quartier. M. Mahamadou Sissoko fait part de son intérêt pour y participer.

Dans le courriel, on mentionne les points suivants :

« Objectif du projet : Consolider et rajeunir l’image de marque des conseils de quartier en prévision des assemblées générales annuelles et élection 2025.

Rôle du comité test : Représenter l’ensemble des Conseils de quartier à travers la démarche. »

5.7 – Participation à la radio CKIA-FM 88.3 planifiée pour le 4 juin 2025 pour le Conseil de quartier de Vanier.

À la suite du courriel du 31 août 2024, le Conseil de quartier de Vanier participera à une entrevue à la station radio CKIA-FM 88.3 le 4 juin 2025. Deux administrateurs se sont montrés intéressés à y participer. Mme Laveau fournira les noms ultérieurement. Il serait intéressant d’avoir une liste des questions au préalable afin de mieux se préparer.

6. COMITÉ ET ÉTAT D’AVANCEMENT

6.1 – Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que la prochaine rencontre se tiendra plus tard cette semaine.

6.2 – Conseils d’établissements scolaires (Nicole)

Mme Nicole Laveau mentionne qu’elle n’a pu assister à la réunion de l’École Sans Frontière à la suite d’un conflit d’horaire. Pour l’école Notre-Dame-du-Canada, aucune confirmation n’a été reçue pour la prochaine réunion.

M. Mahamadou Sissoko est le représentant du Conseil de quartier à l’École secondaire Vanier et précise qu’aucune date n’est encore planifiée pour la prochaine réunion.

6.3 – Projet d’un parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)

Mme Jacynthe Fortin précise que la clôture a été enlevée à la fin d’août, mais le parc est peu fréquenté. Il n’y a pas eu d’inauguration ni de publicité. Le CIUSSS-CN planifiera de faire un événement.

Mme Laveau demande si Mme Fortin pourrait rejoindre Mme Suzie ou Marianne pour obtenir de l’information sur la publicité touchant l’inauguration.

6.4 – Projet aînés (Jacynthe)

Mme Jacynthe Fortin précise que la carte-mémoire est imprimée et tous les résidents de Vanier vont la recevoir ce jeudi ou ce vendredi. La visite des RPA est déjà commencée. Une affiche a été produite pour informer des dates de rencontres.

6.5 – Projet de sécurité routière pour 2023 et demande pour 2024 (Nicole)

Mme Laveau mentionne que le rapport de reddition de compte sera produit pour l'activité « grand public ».

6.6 – Réflexion pour le P.U.M

Le 3 octobre 2024, Mme Laveau précise que les administrateurs du Conseil de quartier débiteront leur réflexion à ce sujet à l'invitation de la Ville.

6.7 – Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL)

Mme Laveau mentionne que la prochaine réunion sur ce sujet se tiendra le 26 septembre 2024.

M. Pierre-Marc Doucet souligne qu'une deuxième voiture a été ajoutée dans la station sur le boulevard Wilfrid-Hamel.

7. Fonctionnement

7.1 – Adoption du procès-verbal du 17 juin 2024

Concernant le terrain sur la rue Giguère, dont il est mentionné à la page 4 du procès-verbal, le service de développement économique ne démontre pas d'intérêt pour ce terrain.

Concernant la résolution no 24-CA-036 portant sur la bande cyclable sur le boulevard Père-Lelièvre, un courriel à ce sujet est attendu.

Mme Hélène Langlois demande que tous les procès-verbaux manquants du Conseil de quartier soient versés sur le site du Conseil de quartier de la Ville.

24-CA-044

SUR UNE PROPOSITION DE MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 5^e assemblée tenue le 17 juin 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ

7.2 – Paiement des services de secrétariat

24-CA-045

SUR UNE PROPOSITION D'ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 6^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier.

ADOPTÉ

7.3 – Solde bancaire au 13 mai 2024

Le solde bancaire est de 16,497.15\$, ce qui comprend trois subventions au 16 septembre 2024.

7.4 – Remboursement – dépenses d'impression (Nicole)

Les documents suivants sont déposés pour paiement :

- Photocopies pour le sondage pour l'activité de sondage du 7 septembre 2024 : 74.69 \$.
- Impression des affiches pour le suivi de la carte-mémoire : 65.52 \$.

24-CA-046

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 74.69 \$ auprès de Nicole Laveau pour l'impression du sondage pour l'activité du 7 septembre 2024.

ADOPTÉ

24-CA-047

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 65.52 \$ auprès de Jacynthe Fortin pour l'impression d'affiches pour le suivi de la carte-mémoire.

ADOPTÉ

7.5 – Paiement de factures pour SSR pour 2024

24-CA-048

SUR UNE PROPOSITION DE JACYNTHÉ FORTIN ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier procède au paiement d'un montant de 877.79 \$ auprès de M. Michel Meunier, de Acquis Route Technologies, lors de l'activité du 7 septembre 2024.

ADOPTÉ

24-CA-049

SUR UNE PROPOSITION PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 1,667.14 \$ auprès de M. Nelson Boisvert pour la prise de photos lors de l'activité du 7 septembre 2024.

ADOPTÉ

8. Divers

Mme Laveau propose aux administrateurs du Conseil de quartier de participer à deux rencontres dans le cadre du Sommet des aînés en octobre et novembre.

9 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l'assemblée à 20 h 50.

Nicole Laveau, Présidente

Gemma Drouin, Secrétaire

No de résolution	Objet	Page
24-CA-042	Proposition de résolution sur la stratégie de sécurité routière 2025-2029.	6
24-CA-043	Demande de rencontre avec les professionnels de la Ville.	9
24-CA-044	Adoption du procès-verbal de la 5 ^e assemblée du 17 juin 2024.	12
24-CA-045	Paiement de 115.00 \$ auprès de Renée Poulin pour la production du procès-verbal de la 5 ^e assemblée ordinaire.	12
24-CA-046	Paiement de 74.69 \$ auprès de Nicole Laveau pour l'impression du sondage pour l'activité du 7 septembre 2024.	12
24-CA-047	Paiement de 65.52 \$ auprès de Jacynthe Fortin pour l'impression d'affiches pour le suivi de la carte-mémoire.	13
24-CA-048	Paiement d'un montant de 877.79 \$ auprès de M. Michel Meunier, de Acquis Route Technologies, lors de l'activité du 7 septembre 2024.	13
24-CA-049	Paiement de 1,667.14 \$ auprès de M. Nelson Boisvert pour la prise de photos lors de l'activité du 7 septembre 2024.	13